

## PAUVRETE MONETAIRE ET POUVOIR D'AGIR

*Note proposée par AequitaZ à l'intention du groupe de travail « Jeunes »<sup>1</sup>.  
Concertation autour d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, rédigée par Emmanuel Bodinier avec une relecture par Cédric Stien, Jérôme Bar, Fabrice Dumas, Emmanuelle Limousin, Celina Whitaker, Emmanuelle Gueugneau et François Jousserandot.*

Lors des Parlements Libres de Jeunes, nous commençons par demander à chacun des jeunes adultes de présenter devant toute l'assemblée un rêve et une colère. A cette question, l'un d'entre eux a répondu en novembre 2017 : « *Vivre ensemble. Enfin, je veux dire tous ensemble ! Pas "vivre ensemble dans notre coin. Moi je veux vivre ensemble avec les dix plus riches de France !* ». Comment mieux poser la question des inégalités qui nous divisent et nous éloignent ? Bien entendu, la pauvreté est une privation de liberté pour ceux qui la subissent. La misère est une atteinte aux droits fondamentaux <sup>1</sup>. Mais elle est aussi une fracture dans notre communauté politique. Elle est une violence quotidienne pour celles et ceux qui la subissent.

Depuis cinq ans, j'ai rencontré des centaines de jeunes adultes qui souffraient d'être marginalisés à l'intérieur même d'un des pays les plus riches du monde. Ce qui m'a surpris, que dis-je, ce qui m'a sidéré c'est qu'à aucun moment ils n'ont revendiqué de revenu minimum. Pourtant, ils auraient pu argumenter qu'il existe une discrimination en fonction de l'âge, un trou dans le filet de protection sociale, un retard comparé à de nombreux pays européens, une inégalité entre les familles qui peuvent aider et soutenir leur enfant et les autres. Si ces jeunes ne l'ont pas fait, c'est que leur rêve n'était pas celui-là. Leurs rêves ? Trouver un

1 Pour toute information ou pour une réaction, [manu.bodinier@aequitaz.org](mailto:manu.bodinier@aequitaz.org) ou 06.77.17.77.57

2 Article 25 de la Déclaration Universelle des Droits Humains : « *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires* »

boulot ou une formation qui leur convient ; être traité à égalité sans que leur couleur de peau ou leur religion les pénalisent ; être considéré avec respect dans la rue et par les administrations ; être amoureux et un jour avoir des enfants dont les yeux pétillent de joie ; vivre dans un pays où leur parole est prise en compte par les élus politiques ; être informés avec exactitude sans avoir la sensation d'être manipulés ; se sentir en sécurité dans un pays où la nature, l'air et l'eau sont protégés...

Contrairement à la métaphore classique, notre société ne correspond pas à une échelle sociale que tout le monde peut essayer de gravir avec ses mains et ses jambes. En fait, nous vivons avec deux escaliers roulants : un qui monte et un qui descend. Ceux qui vivent dans l'escalier roulant qui monte ont une famille qui peut les soutenir, une scolarité réussie, des réseaux pour faire des stages ou ouvrir des portes, les mots qu'il faut pour se faire entendre. Ceux qui vivent dans l'escalier roulant qui descend n'ont pas de famille ou presque, ne comprennent rien aux cours et ont fini par être décrochés, ne connaissent que leurs copains, cherchent sans succès leur terrain de stage ou bien se sont enfermés dans des carrières délinquantes quand ce n'est pas dans des formes d'addictions. Vouloir monter dans la société c'est une chose. Vouloir monter un escalier roulant qui descend, c'en est une autre. Tous les jeunes ont envie de monter des marches mais trop souvent, ils sont dans le mauvais escalier roulant<sup>3</sup>, ils s'épuisent, abandonnent parfois avec la rage d'avoir été trompés. Quand l'un ou l'une d'eux gravit les marches jusqu'en haut, on finit par dire aux autres : « Vous voyez ! C'est possible ! »

### **Comment aider ces jeunes à monter dans un escalier roulant qui descend ?**

L'enjeu ne réside pas dans une amélioration des statistiques. L'enjeu est d'affirmer la capacité de tous à vivre décemment et sans violence dans la même communauté politique. La responsabilité des pouvoirs publics réside dans le sens des escaliers roulants.

---

3 Sur la métaphore des escaliers roulants, Vivian LABRIE (2011). *Un atelier sur les inégalités avec la métaphore des escaliers roulants*, Montréal: Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques de santé.  
[http://www.ccnpps.ca/102/Publications.ccnpps?id\\_article=635](http://www.ccnpps.ca/102/Publications.ccnpps?id_article=635)

Dans une économie de marché, quand on n'a pas d'argent, on a du mal à suivre des études ou une formation, à prendre le risque de changer de ville pour trouver un boulot, à se payer un transport pour parcourir les quelques kilomètres qui nous séparent de notre rêve. Après plusieurs mois, on se rend à la Mission Locale et là, on découvre qu'il faut remplir des tas de papiers pour avoir le droit à un « parcours », une « aide ponctuelle d'urgence » ou un « bilan pour préciser son projet ». On ne revient pas avant plusieurs autres mois. Les conseillers et conseillères n'y peuvent rien. Ils et elles sont soumis aux cases et aux contraintes des dispositifs. Ils aimeraient prendre du temps mais le flux des demandes et les contraintes administratives s'imposent. Et le jeune passe dans la trappe de l'oubli.

**Pour changer le sens des escaliers roulants, nous manquons d'une politique jeunesse cohérente, simple et juste.** Il faut à la fois un revenu minimum pour tous les actifs qui en ont besoin<sup>4</sup> et un accompagnement centré sur le développement du pouvoir d'agir des jeunes. L'aide sociale n'est pas une finalité. C'est une condition pour atteindre ses rêves quand on est né du côté de la société qui se cogne aux injustices.

Un revenu minimum est nécessaire dès 18 ans. Le député Christophe Sirugue a rédigé un rapport qui donne toutes les pistes techniques nécessaires pour aller dans ce sens<sup>5</sup>. Le coût d'une telle mesure structurante est évalué selon lui entre 2 et 4 milliards d'euros.

Mais pour que cette mesure ait un sens, il faut qu'elle s'accompagne à moyen terme d'une transformation du "revenu de solidarité active" qui est insuffisant, stigmatisé et humiliant. On peut le remplacer par un "revenu de dignité" ou par un "revenu de transition écologique"<sup>6</sup>. Ce revenu doit être un

---

4 Le système des bourses pour les étudiants et étudiantes devrait de son côté être amélioré et renforcé afin de contribuer à ce que tous et toutes aient le droit de faire et de réussir ses études.

5 Christophe SIRUGUE, *Repenser les minima sociaux. Vers une couverture socle commune*, 2016

6 Idée avancée par Sophie SWATON, « Un revenu de transition écologique scellerait l'union de l'écologie politique

signe de notre confiance dans la participation de tous et toutes à notre communauté politique et aux défis qu'elle rencontre. Quelles que soient les difficultés qu'ils traversent (maladie, handicap, chômage ..). Nous devons transformer une allocation de survie en un instrument de nos libertés individuelles et collectives. Mais on voudrait y ajouter une idée : ce revenu ne devrait pas être géré comme une allocation sociale mais comme un crédit d'impôt mensualisé qui lie intimement la solidarité et la citoyenneté<sup>7</sup>.

Certains se refusent à l'élargissement de ce droit. Ils formulent deux arguments. Le premier stéréotypé et caricatural met en avant l'oisiveté ou l'indolence des jeunes. L'accès au revenu minimum aurait un effet désincitatif au travail<sup>8</sup>. Mais si des jeunes tiennent les murs, est-ce dû à un revenu minimum qui n'existe pas encore ? A un aveuglement sur tout ce que les jeunes font dorénavant et déjà pour s'en sortir ? A cette absence d'ambition politique pour la jeunesse qui l'appelle à faire quelque chose de sa vie en lui en donnant les moyens ? Pourrait-on accorder aux jeunes la confiance que le Gouvernement confère aux entrepreneurs ? Notre expérience montre que de très nombreux jeunes ont des capacités qui ne demandent qu'à être soutenues mais qu'on laisse se morfondre dans les inégalités.

Le second argument est centré sur les familles. Celles-ci devraient jouer leur rôle protecteur et le système de protection sociale pourrait affaiblir cette solidarité. De quelles familles parle-t-on dans ces cas là ? De celles qui ont les moyens de soutenir financièrement leurs enfants ? Ou de celles dont les parents sont eux-mêmes marginalisés ? Comment pourraient-ils soutenir leur enfant ? Sacraliser la famille sans prendre en compte la diversité de ses situations concrètes a un prix :

---

avec l'économie sociale et solidaire », *La revue durable*, 2017, n° 59, 2017

- 7 Cela permettrait aussi de progresser dans l'individualisation fiscale, d'éliminer le non-recours et d'éviter les effets d'aubaine avec le principe du rattachement fiscal des jeunes au foyer de leurs parents
- 8 Cet argument en particulier a été démonté par un statisticien de l'INSEE en 2012. Il a montré que s'il y avait un effet désincitatif, le taux de jeune en emploi devrait s'infléchir à 25 ans. Or la courbe est linéaire. Olivier BARGAIN et Augustin VICARD, « Effet désincitatif RSA/RMI pour les jeunes 2004-2011. Le RMI puis le RSA décourage-t-il certains jeunes de travailler ? », *Insee Analyses*, 2012, n° 6.

des milliers de jeunes qui se sont retrouvés à la rue, en galère ou avec les stigmates de la misère. Et un autre : celle de rester ambigu pour savoir si à 18 ans, on est un enfant ou un adulte. Comme Télémaque qui a 20 ans et que tout le monde continue de considérer comme un enfant qui attend son père parti à la guerre.

**Comment refonder l'accompagnement des jeunes adultes ?** Il est déraisonnable et illusoire d'attribuer à l'accompagnement l'objectif de réduire massivement la pauvreté monétaire ou le chômage. Pour cela, il faut agir sur des facteurs structurels comme la redistribution, l'échec scolaire, les services de gardes ou les politiques économiques. L'accompagnement devrait être centré sur le développement du pouvoir d'agir des jeunes adultes. Et commencer par écouter leurs rêves : travailler, avoir un métier, reprendre des études, trouver un apprentissage, déménager, trouver un toit pour se poser, prendre le temps de se soigner, parler français, ouvrir ses droits...

Pour se sentir responsable, nous avons tous besoin de soutien, d'encouragement et de reconnaissance. Pour bien faire leur travail, les conseillers - principalement des missions locales - ont besoin de temps pour écouter et prendre en compte la personne qui est en face d'eux et ne pas la réduire à un numéro de dossier. Trop souvent, l'ordinateur et les logiciels des agents font écran à la relation avec les jeunes et génèrent de l'impuissance. Un accompagnement visant le pouvoir d'agir nécessiterait même d'aller à la rencontre de celles et ceux qui en ont le plus besoin : jeunes les moins qualifiés, jeunes décrocheurs, jeunes mineurs non accompagnés, jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance ou de prison... Une nouvelle fois, ce temps consacré à certains n'est possible que si un revenu minimum est accessible à tous les autres : ceux qui n'ont pas besoin d'accompagnement pour avancer par eux-mêmes.

Un accompagnement peut-il être inconditionnel ? Les jeunes peuvent et doivent assumer leurs engagements si ce ne sont pas des prescriptions administratives. Y aura-t-il des abus ? Certainement. Faut-il des contrôles ? Assurément. Mais une minorité qui fraude doit-elle empêcher l'immense majorité de bénéficier d'une



protection et d'une capacité à se projeter dans l'avenir ? Ce serait comme interdire les trains car certains ne payent pas leur billet. Toute sanction ou suspension devrait être limitée aux situations de fraudes avérées et non au fait de changer d'objectif par exemple. On a pu constater qu'une jeune avait ainsi vu son RSA suspendu car elle avait quitté un travail qui lui causait des soucis de santé.

Enfin, l'accompagnement doit intégrer des formes d'action collective : création de groupes de pairs ou travail avec des associations en capacité de les animer. Ces espaces collectifs sont les vecteurs d'une citoyenneté active, de leurs solidarités, de leurs forces de création et de leurs capacités d'initiative. A plusieurs, on peut agir sur son contexte, dépasser les obstacles que l'on rencontre sur son chemin, lutter contre les discriminations, organiser des débats avec des employeurs, échanger des tuyaux et des bonnes pratiques... Ces groupes doivent se réunir de façon régulière et sur une base volontaire. Dans notre esprit, c'est à la croisée de ces groupes que se situent les Parlements Libres de Jeunes afin de délibérer sur le bien commun.

Pour soulever un poids si lourd,  
Sisyphé, il faudrait ton courage !  
Bien qu'on ait du cœur à l'ouvrage,  
L'Art est long et le Temps est court<sup>9</sup>

Baudelaire évoque la difficulté à déplacer le tel rocher de Sisyphé. Où trouver la volonté politique d'avancer sur quelques chantiers structurants plutôt que sur le replâtrage de dispositifs existants ? Comment compter en milliards plutôt qu'en millions ? Penser large et précis ? Affronter les impasses passés et les dilemmes à venir ?

---

9 *Le guignon* in Charles BAUDELAIRE, *Les fleurs du mal*, NRF Poésie, Gallimard, 1996.



Ecouter et rassembler des jeunes adultes pour leur proposer de suivre leurs rêves nous engage. Il y a des années de cela, on m'a confié une fois d'une voix faible : « La pauvreté ? C'est le sentiment du monde qui vous écrase ». A nous la responsabilité que ce rocher là n'écrase pas les jeunes. A nous de le briser en petits morceaux. Ces cailloux serviront peut-être un jour à monter des cairns qui conduisent à l'horizon d'une société plus juste et solidaire.

